

Nouvelles locales des jeudi 24 et vendredi 25 juillet 2014

@rib News, 25/07/2014 ĩ Politique - Le parti Uprona dirig  par le d put  Charles Nditije affirme qu' il ne va pas se laisser faire devant la provocation des adeptes de Concilie Nibigira qui comptent tenir une r union des  tats g n raux de ce parti   la permanence nationale de ce parti. Lors d' une conf rence de presse que les dirigeants de ce parti non reconnus par le minist re de l' nt rieur ont anim e ce vendredi, ils affirment qu' ils ne peuvent en aucun cas reconstruire la l gitimit  d' une r union d' un organe qui n' existe dans les statuts du parti Uprona. Charles Nditije admet par ailleurs que ceux qui vont participer dans cette r union ne sont pas des Badasigana et que par cons quent, ils ne vont pas accepter que des membres d' un autre parti que l' Uprona fassent une r union   Ku Mugumya.

Il estime que ce pseudo congr s est ill gal puisqu' il a  t  convoqu  par des personnes incomp tentes et qu'  est responsable de ce parti dans les provinces et dans les collines ne sera pr sent. Il trouve par ailleurs qu' une r union du comit  central de ce parti s' est valablement tenue m me si la police l' a perturb e. Il ajoute aussi que ceux qui sont all s auraient re su une somme de 42.000FBu chacun et se demande d' o  est provenu cet argent. Ainsi, il appelle   tous les vrais Badasigana de boycotter cette r union et surtout d' tre pr ts pour d fendre les valeurs du parti. Il n' admet n' anmoins qu' il ne s' agit pas d' un soul vement, mais plut t de d fendre le respect de la loi. Il d nonce en outre le ministre Nduwimana qui a permis la tenue d' une telle r union et demande   la police d' tre r ellement neutre contre quiconque veut la constitution de la R publique du Burundi. [isanganiro/bonesha/rpa/rtr] - Selon le pr sident du parti Uprona non reconnu par le minist re de l' nt rieur, le d put  Niyoyankana n' est pas avec cette fraction du parti de Rwagasore. Selon le d put  Charles Nditije, ils ne sont pas en connivence avec ce d put  puisque ce dernier ne r pond   aucune des r unions qu' ils tiennent. Il reconna t toutefois qu' il n' y a pas de contact ni de crise entre eux et Niyoyankana ce fait qu' il est le bienvenu s'  veut r ellement la r unification effective de ce parti. Il trouve par ailleurs que si le parti Uprona ne participe pas aux  lections de 2015, ce ne seront pas des  lections r ellement d mocratiques   voir le r le que ce parti   jou  dans l' histoire de ce pays et surtout que cet absence serait caus e par le pouvoir CNDD-FDD. [rpa]

Le politologue Julien Nimubona a fait une analyse sur la situation politique du pays et a estim  qu' il y a une main invisible derri re la justice burundaise dans les diff rents proc s des politiciens qui sont pendants devant les juridictions. Citant l' exemple de Rwaswa, Bamvuginyumvira, Ngendakumana, Sinduhije, ce professeur d' universit  trouve qu'  n' est pas du tout ais    comprendre que les politiciens qui sont poursuivis soient ceux qui avaient eu un score de voix un peu  lev  lors des  lections de 2010. Il trouve par ailleurs que ces poursuites doivent  tre t l guid es par le pouvoir et le parti au pouvoir pour essayer de limiter le nombre d' opposants de taille. Pourtant, il fait remarquer que la division des partis politiques en ailes semble ne pas avoir beaucoup d' influence sur les  lections puisque selon lui ce sont les membres rang s derri re telle id ologie qui comptent et non la reconnaissance ou non du minist re de l' nt rieur. Mais, il constate que le parti Uprona peut ne pas revenir sur la sc ne politique apr s les  lections de 2015 si les divisions en son sein persistent. Ainsi, il trouve que le gagnant dans cette situation est le parti CNDD-FDD. [rtr/isanganiro/rpa]

- Certains membres du bureau politique du parti FNL dirig  par Jacques Bigirimana et reconnu par le minist re de l' nt rieur ont  t  arr t s l' apr s midi de ce jeudi dans la commune Kanyosha de la province de Muyinga. Ils ont  t  arr t s par les agents du service national de renseignement et conduits imm diatement dans les cachots de ce dernier. Selon certaines sources, ils seraient accus s d' avoir tenu une r union ill gale et qu' ils auraient tent  de perturber l' organisation d' un parti politique agr  par la loi. Quant au motif de leur r union, des sources font savoir que cette r union avait comme objectif de conseiller le pr sident de ce parti sur sa mani re de diriger le parti o  il prend des d cisions d' une mani re unilat rale sans en aviser les autres. De plus, les m mes sources pr cisent qu'  en cas de refus, Jacques Bigirimana devrait  tre d mis de ses fonctions. Ce dernier fait   son tour savoir qu' il est au courant de cette information tout comme tout autre citoyen. [rpa]

- Le d sordre qui r gne dans la commune de Muyinga semble avoir pris une influence au sein du parti CNDD-FDD dans cette province. En effet, le vice-pr sident de ce parti dans la province de Muyinga en m me temps pr sident du conseil communal de Muyinga a  t  d mis de ses fonctions de suppl er le repr sentant du parti au pouvoir dans cette province. Selon des sources proches de ce parti   Muyinga, Louis Ngomirakiza aurait  t  accus , en connivence avec certains autres conseillers communaux, de paralyser les activit s du conseil communal dont il assure la direction en montant les conseillers les uns contre les autres. Il a ainsi  t  remplac  par Blaise Pascal Misago alors Directeur provincial de l' enseignement dans cette province. Cela fait suite   la destitution il y a deux semaines du pr sident du parti CNDD-FDD et du comptable communal de Muyinga lui aussi membre de ce m me parti. Pr cisons tout de m me que le gouverneur de la province de Muyinga a  t  d mis de ses fonctions le m me jour que le vice-pr sident du parti au pouvoir   Muyinga. [rpa/isanganiro/bonesha]

Justice - Apr s la sentence contre les jeunes Imbonerakure de la colline Kagwema de la commune Gihanga en province Bubanza les condamnant   1 ann e d' emprisonnement et   une amende de 50.000FBu chacun suite aux actes de pillages et de d stabilisation de la population commise la nuit de samedi   dimanche, la population de cette colline trouve que cette sanction n' est pas proportionnelle   la faute commise. Selon eux, une personne surprise en flagrant d lit et qui a avou  sa faute devant le juge ne peut pas  tre punie d' une autre mani re que par la sanction l galement pr vue. Ils trouvent inadmissible le fait que certaines autres personnes sont injustement emprisonn es, que d' autres passent des mois et des ann es en prison sans qu' elles sachent la faute qu' elles auraient commise ou sans qu'  elles aient la possibilit  d' aller se faire soigner et que ces Imbonerakure soient trait s ainsi. Pour ce faire donc, ils demandent que le proc s soit r examin  et que la sanction requise par le procureur soit appliqu e. Ils demandent aussi que les enqu tes soient approfondies afin que ceux qui ont incit  ces jeunes   agir ainsi soient eux aussi poursuivis. [isanganiro]

- Selon les experts juristes, la sanction inflig e   ces jeunes Imbonerakure de Kagwema n' est pas du tout conforme   celle d dict e par la loi. D' apr s Ma tre Janvier Bigirimana, les personnes poursuivies pour de telles infractions sont passibles d' une peine de servitude p nale de 5   20 ans. Il ajoute aussi que m me s' ils ont avou  leur faute, la sanction ne peut pas aller en dessous du minimum exig  par la loi, soit au moins une peine de 5 ans d' emprisonnement pour ce

cas d'espérance. Il constate par ailleurs que les infractions dont ils sont accusés sont considérées comme portant atteinte à la sécurité des citoyens et demande par l'au procureur de la République à Bubanza de prendre des mesures qui s'imposent pour que les choses ne s'arrangent pas. [isanganiro] - Les organisations de la société civile burundaise ont rendu visite à Pierre Claver Mbonimpa à la prison centrale de Mpimba le matin de ce vendredi. Ils lui apportaient une lettre en provenance de la fondation Henri Dunant qui lui a octroyé un prix en 2011 pour ses activités en faveur des droits de l'homme. Selon le dirigeant général du FORSC qui est exprimé au nom de ces organisations, en remise de cette lettre, ils voulaient lui dire qu'ils le soutiennent et qu'ils sont avec lui et aussi se rendre compte de son état de santé. Vital Nshimirimana affirme donc qu'ils l'ont trouvé plutôt bien surtout moralement malgré sa santé physique qui n'est pas bonne. Ainsi, il a demandé aux juges de ne pas commencer les vacances judiciaires avant d'attribuer ce défenseur des droits de l'homme au moment où ses observations ne contiennent rien de mal pour le pays. Il ajoute aussi que si les juges burundais devraient être influencés par les messages qui passent à la radio ou à la télévision pour prendre leurs décisions comme l'a prouvé le CNC, ils devraient tout d'abord retourner en classe ressourcer sur les vrais motifs des décisions à prendre dans leurs jugements. Il agissait en fait à l'interdiction formulée par le Conseil National de la Communication contre les médias de faire passer un spot publicitaire demandant la libération de Pierre Claver Mbonimpa sous prétexte que ce spot influencerait la décision des juges à ce sujet. [rtr/isanganiro/bonesha/rpa] - Sécurité - Une femme a été tuée sur la colline Rwahirwa en commune et province Ngozi la nuit de ce mercredi à jeudi. Martha Nizigiyimana a été attaquée par des personnes qui l'ont trouvée chez elle vers 20h du soir. Ils l'ont tuée à l'aide de trois coups de poignard deux dans les côtes et un autre au niveau du cou. Selon des sources sur place, les conflits fonciers seraient à l'origine de ce crime puis que cette femme avait gagné un litige opposant à son frère portant sur une propriété foncière aux tribunaux de résidence et de grande instance de Ngozi. Son frère a été arrêté pour des raisons enquêtées comme le confirme la police. [rtnb/rpa/isanganiro] - L'administrateur ad interim de la commune Busoni de la province Kirundo a adressé une correspondance au gouverneur de cette province pour lui demander de prêter main forte dans la résolution d'un conflit foncier opposant une famille de rapatriés et 17 familles de résidents sur la colline Kibonde. Dans cette correspondance, cet administratif trouve que si tel n'est pas le cas, la sécurité peut être perturbée. Ainsi, il demande que la CNTB sursoie à sa décision d'expulser les 17 familles puisqu'il s'agit avant tout que la commune a commis une faute en distribuant des terres appartenant à une famille réfugiée. En effet, ces terres ont été octroyées à une famille en compensation d'un autre terrain où la commune voulait construire une école. Il demande ainsi au gouverneur de Kirundo de s'impliquer dans cette situation pour y trouver une solution avant que la situation ne dégénère. [rpa]